



AFFAIRE JEAN-PIERRE BEMBA

La RDC retient son souffle

C'est en principe ce 8 juin que la Cour pénale internationale devra, à nouveau, se prononcer sur l'affaire Bemba. La Chambre d'appel de cette instance va tenir une audience publique dans l'affaire qui oppose l'ancien vice-président congolais au procureur, portant sur le prononcé des jugements de cette chambre concernant les appels à l'encontre du verdict et de la peine dans ladite affaire.

Soit que les juges ne vont pas confirmer la culpabilité pour crime contre l'humanité et crime de guerre, ce qui est envisageable, soit qu'ils vont réaffirmer la décision de première instance. Dans ce cas, Bemba restera plus longtemps en détention, note Karine Bonneau, responsable bureau Justice internationale à la Fédération internationale des droits humains

Page 3



Jean Pierre Bemba

ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE

Le vote des Congolais de l'étranger de plus en plus incertain

L'enrôlement des Congolais de la diaspora pour participer au scrutin du mois décembre relève, au stade actuel, du domaine de l'impossible. En son temps, le président de la Ceni avait prévenu une telle éventualité en mettant en exergue les difficultés logistiques, la pression du temps ainsi que le caractère contraignant du calendrier électoral, sans oublier l'implication financière liée à l'enrôlement de ces compatriotes qui, pour beaucoup, détiennent une double nationalité. Une proposition de loi portant modification de la loi électorale est en cours de discussions à la chambre basse du parlement en vue d'extirper la disposition autorisant l'enrôlement des Congolais vivant à l'extérieur de la RDC.

Page 2



Un électeur accomplissant son devoir civique

MEETING D'ENSEMBLE POUR LE CHANGEMENT

L'heure est aux derniers réglages



Delly Sessanga confirme le rendez-vous du 9 juin à la place Ste Thérèse

Il ne reste plus qu'un jour à la plate-forme politique soutenant la candidature de Moïse Katumbi à la prochaine présidentielle de tenir son rendez-vous prévu pour demain, à la place Sainte-Thérèse à N'djili. « Ensemble pour le changement » s'adonne d'ores et déjà aux derniers préparatifs pour assurer une réussite à son meeting. Dans les différents quartiers généraux des partis et autres regroupements membres, les choses bougent.

Pour eux, l'occasion n'est pas à manquer car il s'agit de démontrer ce dont ils sont capables et annoncer ainsi les couleurs. « Ce sera une véritable démonstration de force qui va donner une idée sur les élections présidentielle et législatives attendues au 23 décembre », se convainc-t-on dans l'opinion.

Page 3

LUTTE CONTRE
LE VIRUS D'ÉBOLA

Vingt-cinq tonnes de médicaments offertes à l'hôpital général de Wangata

Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga Kalenga, a remis symboliquement, le 6 juin, le lot des médicaments à l'hôpital général de Wangata, en présence du gouverneur par intérim, du ministre provincial de la Santé, de tout le staff de la zone de santé de l'hôpital de Wangata ainsi que des autorités de la division provinciale et de l'inspection provinciale.

Achetés grâce au projet PDSS, les produits seront distribués dans toutes les formations sanitaires publiques des sept zones de santé affectées par la maladie. Ils seront administrés gratuitement aux malades pendant toute la période de la maladie et même quelques mois après la fin de cette épidémie.

Page 3

ÉDITORIAL

Ouverture

Que le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, vienne à Brazzaville pour parler avec Denis Sassou N'Gusso des problèmes stratégiques qui se posent dans cette partie du continent africain n'a rien qui puisse surprendre. S'inscrivant en bonne place dans la politique d'ouverture vers l'Afrique que le nouveau président français, Emmanuel Macron, a inscrite au cœur de sa diplomatie, cette visite avait pour but de marquer de façon claire que les plus hautes autorités françaises ont conscience de l'importance que revêt le Congo, notre Congo, dans l'évolution de cette partie du monde et, surtout, dans la quête de la stabilité régionale qui en commande l'émergence.

Il est trop tôt, bien sûr, pour dire quelles seront les conséquences diplomatiques de l'entretien qui s'est déroulé entre les deux hommes hier à Brazzaville, mais la personnalité même de Jean-Yves Le Drian, qui a occupé le poste de ministre de la Défense sous la présidence de François Hollande, permet de dire sans le moindre risque de se tromper que ce long échange de vues a précisé l'enjeu stratégique que constitue pour la communauté internationale le retour de la paix en Centrafrique et, plus encore sans doute, la stabilisation de la République démocratique du Congo. Deux Etats en ébullition dont l'implosion, si elle venait à se produire, ce qui n'a malheureusement rien d'impossible, provoquerait un véritable tsunami continental.

Ce qui ressort de la première année du mandat d'Emmanuel Macron et que confirme la venue de Jean-Yves Le Drian à Brazzaville, à N'Djamena, puis à Addis-Abeba après la conférence sur la Libye qui s'est tenue récemment à Paris, c'est que la France a pris la juste mesure du rôle qu'elle peut jouer dans la recherche d'une paix durable en Afrique qui, elle-même, mettra fin aux drames humains générés par la misère, le sous-développement, la mauvaise gouvernance. Sans doute cette prise de conscience ne garantit-elle pas que la partie est gagnée sur tous les fronts mais elle prouve, et c'est déjà beaucoup, que le réalisme prend le pas sur l'illusion, sur l'irréalisme, sur le calcul terre à terre. Bref que la mauvaise page ouverte par Nicolas Sarkozy et entretenue par François Hollande a été enfin tournée.

Rien n'est encore gagné mais le rêve redevient possible. Ce n'est pas rien !

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE

Le vote de la diaspora hypothéqué

L'enrôlement à l'extérieur des Congolais pour participer aux scrutins de décembre relève, au stade actuel, du domaine de l'impossible et les députés nationaux s'attellent à voir comment extirper de la loi électorale la disposition qui consacre leur participation à ces consultations.

Plus le temps s'égrène, plus le vote des Congolais de l'étranger devient quasi impossible. L'espoir de voir des compatriotes de la diaspora émettre leurs suffrages, le 23 décembre, en participant aux urnes ne fait que s'éloigner. Plusieurs contraintes se sont, en effet, érigées sur cette voie au point de rendre cette perspective insurmontable à l'heure qu'il est. Déjà, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) avait, en son temps, tiré la sonnette d'alarme en prévenant une telle éventualité au regard des éléments en sa disposition. Corneille Naanga, l'on s'en souvient, avait relevé la difficulté technique et logistique qu'éprouvait son institution d'enrôler les Congolais de l'étranger qui se comptent par milliers, éparpillés à travers le monde. Dans certains pays comme les États-Unis d'Amérique, il avait épinglé la difficulté logistique liée au fait que la grande communauté congolaise est établie à Dallas et à Atlanta. Ce qui requiert, pour plus d'efficacité dans l'action, la création d'un seul site - il avait proposé Washington - pour mieux canaliser le processus d'enrôlement. L'autre paramètre qui pose problème, avait-il ajouté, tient au fait que la plupart des Congolais résidant à l'étranger ont diverses nationalités alors que la Céni est habilitée à enrôler que les Congolais ne possédant qu'une seule nationalité comme l'exige la loi. À cela s'ajoute l'hostilité contre le pouvoir de Kinshasa développée par ces compatriotes qui, pour un rien, sont capables de malmener

les agents de la Céni commis à cette tâche.

La brutalité devenue récurrente des Congolais de la diaspora vis-à-vis des représentants des institutions actuelles fait redouter des dérapages que la Céni voudrait escamoter en annulant purement et simplement le vote des Congolais de l'étranger.

«Ceux qui veulent voter appelés à revenir au pays»

De la nécessité d'éviter le traitement discriminatoire entre les différentes communautés congolaises établies à l'étranger à la problématique du respect des délais de contentieux des listes en passant par la pression du temps, le caractère contraignant du calendrier publié en novembre dernier par la Céni, etc., tout concourt à dire que le vote de la diaspora congolaise relève d'une vue de l'esprit. Sur ce, l'Assemblée nationale est déjà mise au pas pour soutenir l'option de son annulation pure et simple. Le ministre délégué aux Affaires étrangères chargé des Congolais de l'étranger en fait même sa préoccupation. Il a confirmé, le 5 juin au cours d'une plénière à la chambre basse du parlement, qu'un projet de loi prévoyant un moratoire pour le vote des Congolais de la diaspora va être prochainement déposé devant la représentation nationale pour adoption.

D'après lui, les Congolais de l'étranger ne pourront pas voter malgré deux reports de l'élection eu égard aux contraintes d'ordre financier et logistique. « (...) *Ils sont dehors et il n'y aura pas de bureau de vote à l'extérieur. Tous ceux qui veulent voter peuvent venir au pays, prendre des cartes et revenir pour voter à l'intérieur du pays (...). Il est impossible, d'ici le mois de décembre, date du scrutin, d'organiser le scrutin dans les cent quatre-vingts pays qui accueillent la diaspora congolaise* », s'est-il expliqué.

En fait, il n'a pas tort. Puisqu'il

faillit, pour le besoin du crédit des scrutins, enrôler sur l'ensemble des pays dans le monde où se trouvent les Congolais, il sera quasiment impossible de terminer leur enrôlement avant décembre. Cela implique notamment pour la Céni, au terme de la loi sur l'identification des électeurs, de sillonner près de cent quatre-vingts pays. « *Donc il faut du temps, il faut une préparation, il faut une logistique et donc derrière tout ça, les moyens financiers* », a noté un expert. Et dire qu'à ce jour, la Céni n'a jamais effectué un moindre pas dans le sens de se préparer à relever ce défi majeur.

Une question qui fait jaser

Ce qui fait dire à certains que la volonté n'y est pas dans le chef de la Céni et du gouvernement d'impliquer la diaspora congolaise dans le processus électoral. Cherchant à trouver des voies d'issue pour résoudre cette problématique du vote de la diaspora, le député Henri Thomas Lokondo a fait état d'une proposition de loi portant modification de la loi électorale qui serait en cours d'enrichissement au niveau du gouvernement en vue d'extirper la disposition autorisant l'enrôlement des Congolais vivant à l'extérieur du pays. Une approche que certains députés ont rejetée l'estimant anticonstitutionnelle. Toute la problématique telle que synthétisée par le speaker le la chambre basse consiste à se demander si les élections pourront quand même être organisées dans l'hypothèse où la Céni renonçait officiellement au vote des Congolais de l'étranger et quelle pourrait être la voie technique idoine à suivre pour que cela ne porte pas ombrage au processus électoral. D'où, la convocation décidée séance tenante du président de la Céni pour venir éclairer la lanterne des députés sur cette question qui fait naturellement jaser dans l'opinion.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MEETING D'ENSEMBLE POUR LE CHANGEMENT

L'heure est aux derniers réglages

Il ne reste plus qu'un jour à la plate-forme politique soutenant la candidature de Moïse Katumbi à la prochaine présidentielle de tenir son rendez-vous prévu pour demain, à la place Sainte-Thérèse à N'djili.



L'emblème de Ensemble pour le changement

La plate-forme Ensemble pour le changement s'adonne aux derniers préparatifs pour assurer une réussite à son meeting prévu demain. Dans les différents quartiers généraux des partis et autres regroupements membres, les choses bougent. Pour eux, l'occasion n'est pas à manquer car il s'agit de démontrer ce dont ils sont capables et annoncer ainsi les couleurs. « Ce sera une véritable démonstration de force qui va donner une idée sur les élections présidentielle et législatives attendues au 23 décembre », note l'opinion.

De leur côté, les organisateurs disent s'attendre à un nombre élevé mais rassurent sur la maîtrise de la situation. « Nous ne sommes pas des délinquants, nous fonctionnons dans le respect de la loi et nos militants

sauront bien le prouver par leur comportement », a rindiqué un membre influent de cette plate-forme. L'autorité urbaine avait pris acte Répondant à une correspondance du secrétaire général de cette plate-forme politique, Delly Sessanga, qui lui faisait part de cette intention de tenir un meeting le samedi à N'Djili, le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta Yango, en avait pris acte, assurant que des dispositions seront prises pour l'encadrement de cette manifestation. Après une réunion tenue fin mai, à l'hôtel de ville, entre l'autorité urbaine et les organisateurs de ce meeting, un modus vivendi ainsi qu'un modus operandi avaient été trouvés. C'est donc au cours de cette réunion qu'il avait été convenu de repousser ce meeting en vue d'éviter qu'il ne coïncide avec le rapatriement du corps de papa Olangi. Toutefois, le gouverneur n'avait pas manqué de « responsabiliser » les organisateurs de cette manifestation quant au respect de la loi en la matière. André Kimbuta

Yango attend, en effet, des leaders d'Ensemble pour le changement, un encadrement de leurs militants, en vue de ne pas perturber l'ordre public. C'est dans cette optique que l'autorité urbaine les avait, dores et déjà, invités « à veiller, au cours du déroulement de cette activité, au strict respect des dispositions de la loi régissant les manifestations et réunions publiques en RDC ». Dans le cadre de cet encadrement, « le commissaire provincial de la ville de Kinshasa ainsi que le bourgmestre de la commune de N'Djili sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de prendre les dispositions pour assurer le maintien de l'ordre public ».

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LE VIRUS D'ÉBOLA

Vingt-cinq tonnes de médicaments offertes à l'hôpital général de Wangata

Achetés grâce au projet PDSS, les produits seront distribués dans toutes les formations sanitaires publiques des sept zones de santé affectées par la maladie.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga Kalenga, a remis symboliquement, le 6 juin, le lot des médicaments à l'hôpital général de Wangata, en présence du gouverneur par intérim, du ministre provincial de la Santé, de tout le staff de la zone de santé de l'hôpital de Wangata ainsi que des autorités de la division provinciale et de l'inspection provinciale

Ces médicaments seront distribués dans toutes les structures sanitaires de l'État des sept zones de santé affectées par l'épidémie à virus d'Ébola. Il s'agit au total de trois zones affectées et quatre autres à risques. Ces produits seront administrés gratuitement aux malades pendant toute la période de la maladie qui sévit actuellement dans la province de l'Équateur, depuis le 3 mai, et même quelques mois après la



fin de cette épidémie.

La gratuité du traitement a pour but de permettre à la population non seulement de s'habituer à utiliser les services des soins de santé mais aussi à l'inciter à aller vers l'hôpital, parce que la barrière financière empêche souvent les malades à se rendre

Prise en charge d'un malade atteint d'Ebola à l'hôpital pour des soins appropriés.

Rappelons que l'hôpital général de Wangata avait reçu les premiers cas d'Ébola à Mbandaka. C'est l'une des trois zones de santé de cette ville à être touchées par l'épidémie.

Blandine Lusimana

AFFAIRE JEAN-PIERRE BEMBA

La RDC retient son souffle

Tout le pays a le regard rivé sur la Haye, aux Pays-Bas, où va être scellé ce vendredi le sort du leader du Mouvement de libération du Congo (MLC) et ancien vice-président de la République



Jean Pierre Bemba

C'est en principe aujourd'hui que la Cour pénale internationale (CPI) devra, à nouveau, se prononcer sur l'affaire Bemba. La Chambre d'appel de cette instance va tenir une audience publique dans l'affaire qui oppose l'ancien vice-président congolais au procureur, portant sur le prononcé des jugements de cette chambre concernant les appels à l'encontre du verdict et de la peine dans ladite affaire. C'est, en effet, le 21 mars 2016 que Jean-Pierre Bemba a été déclaré coupable, en tant que chef militaire, de deux chefs de crimes contre l'humanité, meurtre et viol, ainsi que de trois chefs de crimes de guerre, dont le meurtre, le viol et le pillage, commis en République centrafricaine entre octobre 2002 et mars 2003. Ce même jour, la Chambre de première instance III l'a condamné à dix-huit ans d'emprisonnement, verdict et peine dont la partie Bemba avait fait appel.

Alors que le juge d'appel de cette cour s'appête à frapper son marteau sur la table, toute la République démocratique du Congo (RDC), les partisans de Jean-Pierre Bemba et ses adversaires retiennent leur souffle. Si pour certains, le souhait est la libération du leader du MLC, d'autres, par contre, tremblent en évoquant cette éventuelle possibilité de sa libération. « Tout Congolais avec le sens d'appartenir à cette grande nation d'Afrique doit prier avec les membres du MLC pour la libération du compatriote Bemba dont l'affaire est restée on ne peut plus obscure », a posté un Congolais sur le net.

Une libération envisageable à quelques conditions

Karine Bonneau, qui dirige le bureau Justice internationale à la Fédération internationale des droits humains, n'avait pas exclu la libération de Jean-Pierre Bemba, tout en restant prudente. « Si les juges ne confirment pas la culpabilité pour crime contre l'humanité et crime de guerre, c'est effectivement envisageable. Si les juges confirment la décision de première instance, Jean-Pierre Bemba restera plus longtemps en détention, parce que des crimes de viol, de meurtre, de pillage, c'est une condamnation plus forte. Et puis, il y a une autre étape qui est aussi celle des réparations. Les juges, après l'appel de vendredi, vont devoir décider des mesures de réparation pour les victimes. Et il serait assez choquant que Jean-Pierre Bemba puisse sortir de prison avant même que des formes de réparation soient définies pour les victimes », avait-elle affirmé dans une interview sur les antennes de « Radio France internationale ».

À l'en croire, les juges vont rendre cet arrêt conformément au Statut de Rome, après avoir entendu les arguments de chacune des parties qui ont interjeté appel. Mais, avait-elle prévenu, il n'y a aucune influence qui peut être exercée sur les juges de la CPI, libre à chacun de faire des déclarations, d'émettre des opinions.

Avant le prononcé du jugement, personne ne peut dire, sans peur d'être contredit par les événements, ce que sera cette décision. Du côté de la Cour, on rassure que l'arrêt attendu ce 8 juin sera rendu en toute indépendance, sans aucune interférence. Alors que du côté des supporters de Jean-Pierre Bemba, on trouve toujours à la cette juridiction un penchant et une dose d'embrigadement. La décision qui sera prononcée confirmera ou infirmera cette position du camp du leader du MLC.

L.D.

THÉÂTRE

« La dernière nuit du Guide » passée la rage au ventre

Refugié à Syrte, Mouammar Khadafi remonte le fil de sa vie avec un profond ressentiment, y laisse libre cours devant Mansour, le commandant de la Garde populaire qu'il trouve défaitiste car, même dans leur inconfortable posture, le chef suprême n'a rien perdu de sa superbe et n'en revient pas d'être honni par un peuple qui lui doit tout. C'est de la sorte qu'il s'est présenté dans la nouvelle pièce en cours de création, une adaptation de *La dernière nuit du Guide*, roman de Yasmina Khadra, au Festival Ça se passe à Kin, la nuit du 5 juin au Tarmac des auteurs.

Le décor de *La dernière nuit du Guide* reste à construire, les lumières à agencer. Il n'y aura sûrement pas à faire sophistiquer même pour le costume qu'il reste à trouver et le son à créer. En effet, pour l'heure, il est clair que la force de la pièce est tout entière dans le texte. Pour tout décor, une table en plastique avec une bouteille posée dessus, sur ses côtés, un petit banc et une chaise en bois, à droite de la scène. À gauche, une chaise à palabre africaine en bois d'ébène sculpté. La pièce commence par la fin. Dans le rôle du Frère Guide, comme Mouammar Kadhafi aimait se faire appeler, Israël Tshipamba est à genoux car il a reçu une balle et agonise. « *Un coup de feu à bout portant, il est pour moi* », l'entend-on dire avant de succomber. Puis commence véritablement la pièce quand il situe la scène : « *Nous sommes à Syrte* ».

L'on devine sa nostalgie lorsque Kadhafi revient sur sa gloire passée. Imbu de sa personne, « *Moi et moi seul, le père de la Révolution* », il ressasse ce qu'il fit de son règne, chacune de ses réalisations, lui qui fut sacré Raïs à l'âge de 27 ans. Et, quand il songe à cette époque glorieuse, il ne comprend pas pourquoi son peuple le traite de manière si ingrate. « *Je suis comme le Bon Dieu, le monde que j'ai créé s'est retourné contre moi* », s'indigne-t-il, interloqué.

Alors que le Raïs se raconte, déroule le fil de sa vie, il n'a rien perdu de sa lucidité. Conscient de ce revers de fortune qu'il ne s'explique toujours pas, il dévoile des pans



Découvert dans son abri de fortune, Mouammar Kadhafi subit les pires sévices de la part des rebelles

de son vécu qui le rendent presque familier car l'on a l'impression d'être à ses côtés et de partager ses derniers moments. La présence d'Amira, son infirmière privée, l'emmène à évoquer son rapport aux femmes. Il affirme : « *Les femmes, j'en ai possédé des centaines. Je les pratiquais à la chaîne* ». Avec son pouvoir, il peut tout se permettre. Quand il y est parvenu, la première chose fut de s'offrir enfin son premier coup de foudre, Faden. Un amour d'enfance dont la main lui fut refusée par son père.

Mourir en héros

C'est avec dépit que Kadhafi constate la désillusion de ses sbires réalisant qu'il est le seul à continuer à croire en l'avenir. Il espère malgré tout un possible revirement de la situation, demandant à Mansour : « *Que feras-tu quand cette stupide insurrection sera matée ?* ». Néanmoins, il reste tout autant convaincu que s'il ne parvient pas à survivre, son mythe lui

survivra et quand son dévoué essaie de le raisonner, il le prend pour un affront. Bien plus, lorsqu'il dit : « *Tous les silences de la terre ne pourraient taire la vérité* », le Raïs explose : « *Je ne tolère pas les reproches. Qui doute de moi est damné* ». Ceci lui remet à l'esprit un affront précédent : « *C'est la première fois depuis l'académie militaire que l'on me manque de respect* ». C'est l'épisode où il est traité de bâtard, né d'un père inconnu, une version autre que lui avait toujours donné sa mère sur ses origines.

Dans une sorte de confidence qui n'en est pas vraiment une, la pièce met la lumière sur des zones d'ombres ou dévoile simplement le for intérieur du Raïs. Ses pensées personnelles révèlent que sa déchéance n'enlève pas la haute opinion qu'il a de lui-même quand il dit, par exemple : « *Je suis un être d'exception* » ou encore, « *depuis toujours, je savais que j'étais venu au monde pour marquer ce monde de mon*

empreinte ».

Lorsque le comédien arrête de dire son texte de mémoire et le lit, trébuche sur quelques mots, puisqu'il tient déjà le public en haleine, l'effet reste le même. À entendre le Raïs se raconter au travers de lui, l'on ne s'arrête pas à pareil détail. C'est l'histoire entendue qui compte. Il y a extinction de lumières un moment comme pour marquer que l'heure devient grave. Le public s'y méprend et applaudit, mais surtout ressent un soulagement quand il réalise que ce n'est pas la fin.

Le Raïs se refuse à finir comme Saddam Hussein, à ses yeux il passe pour un lâche car il se cache et se fait prendre, pareil pour Ben Ali qui aurait dû se tirer une balle. Pour sa part, il déclare : « *J'étais prêt à mourir en héros pour que ma légende soit sauve* ». Il estime à juste titre qu'« *Il n'y a pas de honte à être vaincu. La défaite a son mérite ; elle est la preuve que l'on s'est battu* ». Et il se fait prophète. Il sera regretté à l'instar de Saddam en Irak, Mobutu au Zaïre.

Une affirmation qui ne manque pas de faire effet sur la salle. Quand la situation se corse, c'est la débâcle. Ils sont à la merci des rebelles après avoir quitté l'école qui servait à la fois de QG et de refuge. Après avoir subi les pires sévices corporels et sorti de l'égoût où il s'était caché. Il redit sa conviction : « *On me regrettera ; on me chantera dans les écoles ; mon nom sera gravé sur le marbre des stèles et sanctifié dans les mosquées, mon épopée inspirera les poètes et les dramaturges, les peintres me consacreront* ». La pièce finit comme elle a commencé avec la fin tragique du Frère Guide mais dont les détails sont donnés cette fois. Et il y a surtout cette remontrance de la mère qui lui revient à l'esprit : « *Tu n'écoutes que d'une oreille, celle que tu prêtes volontiers à tes démons, tandis que l'autre reste sourde à la raison...* ». Elle l'accompagne quand il passe de vie à trépas.

Nioni Masela

LINAFOOT/PLAY-OFF

Mazembe atomise Don Bosco, Sanga Balende bat Lupopo

Grâce à son court mais précieux succès sur Lupopo, Sanga Balende reste leader de la compétition, devant les Corbeaux qui toutefois ont largement écrabouillé les Salésiens.

Le TP Mazembe a fait d'une bouchée le CS Don Bosco, le 6 juin, au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi. Neuf buts à zéro, c'est le score totalement inattendu de cette rencontre comptant pour la 15e journée du Play-Off de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Meschak Elia, Deo Kanda et Robert Mbelu ont chacun signé un doublé au cours de cette partie. Le Malien Abdoulaye Sissoko, Djo Issama et Kevin Mondeko ont marqué dans ce match.

Limage sombre de cette « insolente » victoire des Corbeaux face aux Salésiens de Lubumbashi,

c'est la grave blessure du gardien de but Aimé Bakula, un ancien de Mazembe, sorti sur une civière après avoir perdu connaissance suite à un dur contact avec Eddy Luanyi à dix minutes de la fin du temps réglementaire.

Dans d'autres rencontres de cette 15e journée, Sa Majesté Sanga Balende a eu raison, le 7 juin, au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi, du FC Saint-Eloi Lupopo par un but à zéro, une réalisation de Rossy Lubaki. Quelques heures avant cette rencontre, rapporte-t-on, les supporters des Anges et des Saints du Kasai oriental auraient investi à l'aube les abords de l'hôtel où logeaient les Cheminots de Lubumbashi, en faisant du bruit afin de perturber le sommeil des joueurs visiteurs. Et au stade Amani de Bunia, l'AS V.Club de Kinshasa a dominé le club local de Mont Bleu par deux buts à zéro. Jean-Marc Makusu a signé le doublé victorieux des



Le TP Mazembe a passé neuf buts au CS Don Bosco

Dauphins noirs de Kinshasa. Et enfin, au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi, la Jeunesse sportive Groupe Bazani a signé sa première victoire, en battant l'AS Dauphin noir de Goma

par deux buts à un. Au classement, Sanga Balende conforte sa première position avec désormais trente-six points, devant le TP Mazembe (trente-deux points). Daring Club Motema Pembe et

AS V.Club ont engrangé chacun vingt-six points, alors que Lupopo est bloqué à vingt-trois points, à plus de cinq longueurs de Maniema Union (dix-huit points).

Martin Engimo



Avis d'Appel d'offres (AAO)
AAO n°F002/CMPM/PEEDU/2018 du 06 juin 2018
Pour l'Acquisition d'un (1) véhicule et deux (2) valises de localisation de défauts sur câbles MT et BT souterrains



1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié le 31 octobre 2014.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque mondiale pour le financement du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition d'un véhicule et de deux (2) valises de localisation de défauts sur câbles MT/BT souterrains.

3. L'Unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements en lot unique ci-dessous :

• Un véhicule et de deux (2) valises de localisation de défauts sur câbles MT/BT souterrains.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que définit dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA », Edition courante et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessous de 9 H à 15 H, heures locales.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

L'Appel d'Offre est ouvert à toutes les sociétés ayant la capacité à justifier ou à démontrer :

- Une (01) référence concernant l'exécution de contrats de livraison de véhicule et/ou de valise de localisation de défauts durant les 5 dernières années (2013, 2014, 2015, 2016, 2017) ;

- Un chiffre d'affaires annuel moyen minimal en fournitures similaires à celles du projet durant les trois (3) dernières années (2015, 2016, 2017).

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées

localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de 200 000 FCFA ou son équivalent en tout autre monnaie librement convertible. Le paiement sera effectué par virement automatique sur le compte spécial du PEEDU n° 300 11 00020 20576913000-88 domicilié au Crédit du Congo Agence de Brazzaville. Le Dossier peut être expédié par courrier rapide aux frais des soumissionnaires qui en feront la demande.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 juillet 2018 à 12 H 00 (heures locales). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse numéro mentionnée ci-dessous le 10 juillet 2018 à 12 H 30 (heures locales). Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre pour un montant de Cinq millions (5 000 000) de Fcfa. Cette garantie doit être conforme au modèle du présent DAO.

9. Le délai de validité des offres est de 120 jours.

10. Les soumissions seront rédigées, en langue française, en quatre (3) exemplaires dont un (1) ORIGINAL et trois (3) COPIES marqués comme tels.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

2ème Etage du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier

Place de la grande poste

BP. 2099 Brazzaville. CONGO

Tél : +242 05 556 87 87

Email : pedu_congo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 06 juin 2018

Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO

Avis d'Appel d'offres (AAO)
No AON- F003/18/CMPM

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES TROIS CENTRES DE SANTE INTEGRES A BRAZZAVILLE ET POINTE NOIRE

1. Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) le projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d'acquisition des équipements des trois centres de santé intégrés à Brazzaville et Pointe Noire en deux lots distincts.

2. L'Unité de Coordination du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour la fourniture des équipements des trois centres de santé intégrés à Brazzaville et Pointe Noire en huit (8) lots distincts :

- Centre de Santé Intégré INDZOULI à Brazzaville : Cinq (5) lots

- Centre de Santé Saint Joseph à Pointe Noire : Un (1) lot

- Centre de Santé SIAFOUMOU à Pointe Noire : Deux (2) lots

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots ; ces lots seront attribués séparément.

4. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national décrites dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, Directives datées de Janvier 2011 révisée en juillet 2014 disponible sur www.worldbank.org/procure.

5. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Coordination du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 9 heures et 15 heures.

6. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 200.000 FCFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertibles. Cette somme est payable par virement bancaire au compte spécial du PEEDU

numéro 30011 00020 20576913000-88 domicilié au Crédit du Congo Agence de Brazzaville.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 11 juillet 2018 (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de :

• Brazzaville :

- 3 000 000 FCFA pour le lot 1

- 1 000 000 FCFA pour les lots 2 à 5

• Pointe Noire :

- 3 000 000 FCFA pour les lots 1 et 2

- 500 000 FCFA pour le lot 3.

La garantie d'offres sera une garantie bancaire conforme au DAO et délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) ou ayant un correspondant en République du Congo.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 11 juillet 2018 à 12 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après :

PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

UNITE DE COORDINATION DU PROJET.

Ministère de l'Équipement et d'Entretien Routier

B.P 2099 Brazzaville, République du Congo,

Tel : (00242) 556 8787 E-mail : pedu_congo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2018

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./

MÉDIAS

Des journalistes africains en visite en Israël

Invités à Jérusalem par le ministère israélien des Affaires étrangères, des professionnels de l'information venus d'Afrique parcourent, tels des touristes, les différents coins de l'Etat hébreu et y réalisent des reportages pour leurs organes respectifs sur la coopération entre ce pays du Moyen-Orient et le continent africain, puis sur d'autres facettes de sa longue histoire.

Ils sont au total quatorze journalistes (dont cinq femmes) venus essentiellement des pays francophones d'Afrique centrale et de l'ouest. Le Congo, la République démocratique du Congo, le Cameroun, le Burkina Faso et la Guinée, pour ne citer que ceux-là, sont représentés chacun par un journaliste.

Fonctionnaire au ministère israélien des Affaires étrangères, Michal Philosoph conduit ce groupe de reporters qui, dès son arrivée, le 3 juin, a pu échanger avec plusieurs responsables du gouvernement avant de visiter le musée de l'holocauste ou encore la Knesset, le siège du parlement hébreu.

De merveilleux sites touristiques n'ont pas échappé à la curiosité des journalistes africains. C'est le cas de la vieille Jérusalem. Sur



Des journalistes africains posent avec le porte-parole de la police israélienne près du Mur de lamentations (DR)

l'esplanade des mosquées, d'où ils pouvaient aussi apercevoir le Mont des oliviers, ils ont approché la mosquée Al aqsa construite en 1499, tout comme un édifice arabo-musulman à la forme octogonale bâti en 1692.

Jérusalem, reconnue comme le centre du monde en matière de religion et de civilisations (elle en compte vingt-quatre, nldr), a ouvert les portes d'autres lieux mythiques aux journalistes : le Mont Golgotha, la pierre d'onction et le saint sépulchre n'ont guère échappé à leur curiosité.

Leur baignade dans les eaux de la mer morte en Judée, à la frontière avec la Jordanie, a été une véri-

table immersion dans une culture religieuse millénaire. Les journalistes ont sillonné tous ces lieux le 5 juin, soit cinquante et un ans jour pour jour après le déclenchement de la guerre des six jours (en 1967) marquée par l'annexion par Israël du Golan ; un territoire jadis appartenant à la Syrie.

Le périmètre abritant l'esplanade des mosquées, le Mur des lamentations – encore appelé Kotel, dispose de trois cent cinquante caméras de surveillance. Le nombre de ses visiteurs est estimé à cinq millions par an.

« Le niveau de sécurité à cet endroit est le même qu'à l'aéroport. Les policiers qui y travaillent sont prêts à réagir et à faire face à n'importe quelle situation », se félicite Miki Rosenfeld, porte-parole de la police israélienne qui compte dans son ensemble vingt-neuf mille éléments.

Jérusalem, qui signifie ville de la paix en hébreu, ne disposait que d'une superficie de 1 km² il y a cent cinquante ans. Elle s'est développée au fil du temps avec la naissance de quatre grands quartiers juif, arménien, chrétien et musulman.

La Rédaction

BACCALAURÉAT 2018

Les membres du jury devant leur responsabilité

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a mis en garde le 6 juin, les membres du jury du baccalauréat général, session de juin 2018, contre toutes les velléités de fraude.

En prélude au démarrage, le 13 juin prochain, des épreuves écrites de cet examen d'Etat qui ouvre la voie des études supérieures, le ministre de tutelle est à pied d'œuvre pour sa bonne organisation. Après avoir fait le tour de la quasi-totalité des départements du pays où il a rencontré des élèves et des enseignants, Anatole Collinet Makosso a donné certaines consignes aux membres du jury dans le cadre de l'accomplissement de leur mission.

Rappelant le contexte social et économique très tendu dans lequel se tiennent ces examens, le ministre en charge de l'Enseignement général a indiqué que le gouvernement a fourni beaucoup d'efforts pour leur bonne organisation. « Après de tels efforts, il nous faut éviter de revivre ce que nous avons vécu dans notre parcours il y a quelques années. Vous êtes de hauts cadres de l'administration, de brillants universitaires, de hauts cadres de l'enseignement, de l'éducation nationale, des inspecteurs, professeurs de lycée, avec une riche expérience. Ce n'est pas à la faveur ou par une session du baccalauréat qu'on va cracher sur tout ce parcours », a-t-il prévenu.

Selon Anatole Collinet Makosso, le rapport établi sur l'organisation des examens d'Etat depuis une dizaine d'années au Congo est alarmant du fait des comportements de certains cadres nationaux. C'est ainsi qu'il a demandé aux membres du jury de prendre des engagements fermes pour que cela ne puisse plus se reproduire. Tirant des leçons du passé, il a appelé les membres du jury à la vigilance, à la rigueur face aux surveillants de classe qui sont souvent à l'origine de certains maux tant décriés. Pour lui, certains chefs de centre négocient avec les responsables d'établissements pour modifier la liste des surveillants de salle.

Déjà des interpellations

Le ministre a, par ailleurs, annoncé que suite à des mesures prises, certains inspecteurs pédagogiques ont été interpellés par les services de sécurité selon un certain nombre de manœuvres de nature à entacher l'intégrité des examens. De même, de faux élèves, qui se comportent comme des mercenaires à chaque session d'examen, ont été identifiés dans certains centres. Pour avoir fait le tour du pays, Anatole Collinet Makosso qui s'est rendu le 5 juin à Mindouli en passant par Kintélé et Igny pour encourager les candidats, pense qu'au regard des résultats obtenus par les candidats au baccalauréat blanc, il sera inquiet au cas où le pourcentage d'admission était très élevé. « Nous devons travailler pour rendre plus crédibles les parcours scolaires de nos enfants. Je ne suis pas passionné du taux élevé d'admission, je ne cours pas derrière un pourcentage d'admission je vous le rappelle encore aujourd'hui. Le baccalauréat n'est pas une passoire, c'est un filtre. C'est un filtre qui ne fera passer à l'université que ceux qui auront mérité, maîtrisé les enseignements reçus, et qui sont capables de les restituer », a conclu le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

LIBYE

Le Premier ministre reçu par le prince héritier saoudien

Après son onction à Paris, le 29 mai, à l'issue de la conférence internationale sur son pays, Faye al-Arraj vient d'être l'hôte de Mohammed Ben Salman à Jeddah.

En déplacement en Arabie saoudite pour le pèlerinage, le chef de gouvernement de Tripoli reconnu par la communauté internationale, Faye al-Sarraj, a rencontré les principaux dirigeants de ce pays. Cette visite est qualifiée de « rapprochement-surprise » car, Ryad soutenait plutôt le maréchal Khalifa Haftar, le concurrent de l'est. Faye al-Sarraj a eu même droit à un iftar. Il s'agit d'un dîner de rupture du jeûne du ramadan, organisé en son honneur par le Gardien des lieux saint. La veille, Faye al-Sarraj avait rencontré, à Jeddah, le prince héritier Mohammed Ben Salman qui faisait ainsi une réapparition après une éclipse. A l'issue de la rencontre, le prince héritier a annoncé que Ryad était prêt à jouer un rôle majeur dans le soutien à la Libye. Le bureau des médias du prince a indiqué que « la stabilisation de la Libye aura un impact positif sur les voisins de la Libye – et sur l'ensemble de la région – et encouragera une plus grande coopération ».

Faye al-Sarraj s'est félicité du soutien saoudien au projet libyen. Il a surtout insisté sur la « relation stratégique » et les liens culturels et historiques qui lient la Libye à l'Arabie saoudite. « Notre objectif est un état civil et démocratique et cela nécessite un fort soutien régional et international », a-t-il ajouté, avant de saluer « les initiatives et le soutien fort de l'Arabie saoudite à cet égard ».

Ensuite, le Premier ministre libyen a été conforté par sa rencontre avec le chef de la diplomatie saoudienne, Adel al-Jubeir, qui a annoncé le soutien de son pays au gouvernement libyen dans tous les domaines, politique, économique et sécuritaire, en particulier dans la lutte contre le terrorisme.

Notons que cette reconnaissance de Faye al-Sarraj par l'Arabie saoudite met le monde en face d'une nouvelle donne dans le conflit libyen. Car l'Arabie saoudite faisait partie, avec les Emirats arabes unis et l'Egypte, des principaux soutiens du maréchal Haftar, l'homme fort de la Cyrénaïque, la région est de la Libye.

Noël Ndong

Les journalistes africains sont descendus également à l'hôpital Ziv, dans la cité de Safed, au nord d'Israël, où sont soignés des enfants et autres personnes victimes de la guerre en Syrie. Ce conflit qui oppose depuis 2011 l'armée gouvernementale et les rebelles a jeté des millions de personnes sur la route d'exil.

Selon les estimations des Nations unies, la Syrie comptait dix-huit millions d'habitants avant le conflit qui est loin d'être arrêté. Le pays a enregistré depuis lors 3,5 millions de réfugiés externes et sept millions de déplacés. Depuis 2013, Israël reçoit régulièrement les blessés, soit un total de trois mille cinq cents blessés à ce jour. A eux, il faut ajouter de nombreux enfants souffrant d'une malnutrition chronique. « On estime que 90% de ces blessés sont les rebelles qui combattent le régime syrien », a indiqué Michaël Harari, chirurgien à la l'hôpital Ziv de Safed.

Leur prise en charge est assurée par le gouvernement israélien. Son armée reconduit à la frontière ceux qui recouvrent leur santé.

BURUNDI

Pierre Nkurunziza ne sera pas candidat en 2020

Le chef de l'Etat burundais a annoncé, le 7 juin lors de la promulgation de la nouvelle Constitution de son pays, qu'il ne briguera pas un nouveau mandat pendant la prochaine présidentielle.

La promesse du dirigeant burundais tombe comme un tonnerre au sein des milieux politiques de son pays, dont l'opposition qui lui reprochait, il y a quelques jours, de vouloir par tous les moyens s'accrocher au pouvoir.

Pierre Nkurunziza est aux commandes du Burundi depuis 2005. Il a été réélu président en 2010 avec plus de 91 % de voix, étant le seul candidat du scrutin. Les candidats de l'opposition s'étaient retirés pour protester contre les irrégularités de l'élection. En 2015, Pierre Nkurunziza décide de briguer un troisième mandat à la présidence de la République, ce qui était contraire à l'article 96 de la Constitution burundaise promulguée en mars 2005. Sa candidature avait été néanmoins validée par une décision controversée de la Cour constitutionnelle.

Le 25 avril 2015, il s'impose comme candidat du Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie, à l'élection présidentielle du 26 juin de la même année, provoquant une scission du parti, des heurts et des protestations de l'opposition.

En déplacement pour un sommet à Dar es Salam

(Tanzanie) sur la situation de crise de son pays, Pierre Nkurunziza est victime d'une tentative de coup d'Etat de la part du général Godefroid Niyombare, le 13 mai 2015. Après de violents combats dans le centre-ville de Bujumbura, le chef des putschistes fait part de leur reddition et la présidence annonce le retour imminent du président Nkurunziza.

Le 12 mai 2017, un avant-projet de révision de la Constitution du Burundi est annoncé. Il prévoit la création d'un poste de Premier ministre, le passage d'un mandat de cinq ans à sept ans, et le passage du seuil d'adoption des lois des deux tiers à la majorité absolue.

Le nombre de mandats consécutifs qu'un président peut effectuer est toujours de deux, mais du fait de la modification de la Constitution, Nkurunziza pouvait effectuer deux nouveaux mandats consécutifs de sept ans au terme de son troisième mandat de cinq ans. Ce qui devait lui offrir la possibilité de rester au pouvoir jusqu'en 2034. Les quotas ethniques issus de l'accord d'Arusha sont aussi modifiés.

Le référendum constitutionnel avait eu lieu le 17 mai 2018. Au terme d'une campagne où les opposants sont traqués, menacés, arrêtés et certains médias fermés, les modifications constitutionnelles sont approuvées à 73,3 % avec une participation de 96 %. L'opposition avait contesté la véracité de ces résultats.

Roger Ngombé



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE PARTENARIAT AVEC L'UNICEF

1-OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme de Coopération (2014-2019) entre le Gouvernement de la République Congo et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au Congo, l'UNICEF lance un « Appel à manifestation d'intérêt pour Partenariat » en vue de l'actualisation de son répertoire des partenaires. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération, l'UNICEF travaille avec le Gouvernement et les Organisations de la Société Civile, les ONGs et les associations.

L'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est d'identifier les organisations non Gouvernementales (ONG), les Organisations de la Société Civile (OSC), les Organisations à Base Communautaire (OBCs) et les Associations pour l'établissement d'un partenariat.

2-CONTEXTE

L'UNICEF est l'agence des Nations Unies mandatée pour plaider en faveur de la protection des droits des enfants, aider à répondre à leurs besoins fondamentaux et pour élargir leurs opportunités d'atteindre leur plein potentiel. L'UNICEF en République du Congo à travers le programme de coopération 2014-2019 appuie le gouvernement du Congo pour la mise en œuvre des programmes et politiques en lien avec la réalisation des droits des enfants et des femmes. L'UNICEF travaille également avec les organisations de la société civile afin d'optimiser l'utilisation d'un large éventail de compétences et d'expériences existant au sein de ces organisations.

3. DOMAINES DE PARTENARIAT

Ce programme contribuera de manière équitable à l'accélération des avancées vers les Objectifs du Développement Durable (ODD) et les résultats du Plan Stratégique de l'UNICEF pour la réalisation des droits des enfants, en particulier les plus vulnérables, dans les domaines prioritaires suivants :

- Santé et Survie du nouveau-né et de l'enfant
- L'éducation
- La protection
- La nutrition
- L'Eau, l'hygiène et l'assainissement
- La Recherche et l'Evaluation
- Les Nouvelles Technologies de l'information et de la communication
- La communication et le Plaidoyer
- La Communication pour le changement de Comportement

Les Organisations remplissant les critères d'éligibilité sont invitées à soumettre des propositions de partenariat pour soutenir la réalisation des résultats pour les enfants décrits dans les domaines listés ci-dessus. Les projets concernent les interventions liées au développement et/ou à la réponse humanitaire.

4.CRITERES D'ELIGIBILITE

Peuvent soumettre des propositions à partenariat, les organisations non gouvernementales et de la société civile, ainsi que les organismes de formation et/ou d'apprentissage ci-dessous cités, jouissant du caractère apolitique et, justifiant d'une existence officielle reconnue, depuis trois (3) ans au moins, par l'autorité habilitée.

Peuvent postuler, les organisations et institutions suivantes :

ONG et Associations, Associations à base communautaire, Organisations à base communautaire, Sociétés savantes, Associations professionnelles, Organisations confessionnelles, Groupes médiatiques et/ou de

communication, Fédérations et/ou Associations culturelles, Associations éducatives, Clubs de jeunesse, Mouvements féminins, Réseaux associatifs, Associations d'artisans, etc.

Pour que le dossier soit examiné, l'organisation doit :

- a) Être enregistrée comme ONG ou Association et avoir un récépissé légal ;
- b) Être une structure à but non lucratif ;
- c) Ne pas être une entité nommée sur l'une des listes ciblées de sanction du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Il convient de noter que la participation à cet appel à manifestation d'intérêt ne garantit pas que ces Organisations soient obligatoirement sélectionnées pour un accord de partenariat avec l'UNICEF.

5.CRITERES D'EVALUATION ET DE SELECTION

Chaque organisation est invitée à proposer au maximum 2 Document(s) de programme décrivant très brièvement un projet de deux (2) pages maximum, format A4 (Police de saisie Times New Roman, Taille : 12), que l'organisation pourrait effectuer dans le cadre du partenariat dans un ou 2 des domaines cités plus haut.

Le projet sera élaboré selon le canevas suivant de présentation de la proposition :

I.Brève description du projet (1 page maximum)

- Titre
- Localité (s)
- Résultat(s) indicateurs de performance
- Extrant (s) pour chaque résultat
- 2-3 activités pour chaque extrant

II.Capacité de mise en œuvre du projet, expertise (1 page maximum)

- Capacité de mise en œuvre du projet (organisation et stratégies)
- Expertise/capacité mobilisée
- Suivi et évaluation

Les offres seront évaluées par un comité d'évaluation afin d'identifier les organisations qui ont le mandat, les capacités et l'avantage comparatif pour soutenir l'atteinte des résultats pour les enfants en utilisant les critères suivants :

- Pertinence, qualité et cohérence de la proposition
- Capacité institutionnelle, administrative et financière
- Prise en compte des questions transversales (genre/vulnérabilité/handicap, éthique).
- Résultats de la prospection pour l'établissement de l'accord de partenariat.

6.DOCUMENTATION REQUISE POUR LA SOUMISSION

Le bureau de l'UNICEF examinera les documents fournis dans la manifestation d'intérêt. La soumission doit inclure la documentation suivante :

–Une Copie du document de récépissé de reconnaissance de l'ONG/OSC au Congo

–Un document de présentation de l'ONG (2 pages maximum police Arial 12) comportant les éléments suivants :

- Décrire le type d'organisation, son mandat et le domaine sectoriel de l'ONG/ l'OSC
- Décrire la couverture géographique de l'organisation et zones d'interventions
- Préciser les localités où l'organisation a une présence physique (bureaux avec personnel sur place)
- Expériences de collaborations avec des communautés locales ou autres organisations nationales ou internationales au cours des 2 dernières années
- Citer les deux derniers projets sur lesquelles l'organisation a travaillé en précisant les domaines d'intervention,

les sites/localités d'interventions et les résultats obtenus

•Dans un paragraphe parler de la gestion et des sources de financement des activités.

–Liste du personnel de base ou clé (préciser l'effectif et décrire les principales fonctions)

–Une ou deux lettres de recommandations des structures ayant travaillé avec l'ONG

–Un ou 2 documents de programmes (projet) (2 pages maximum par projet)

7.FINALISATION DU PROCESSUS D'ETABLISSEMENT DU PARTENARIAT

Seules les Organisations sélectionnées seront informées du résultat de leur soumission par communication envoyée à l'adresse e-mail / postale indiquée dans la soumission de l'OSC.

Les Structures sélectionnées seront contactées pour fournir au besoin des documents complémentaires nécessaires à l'établissement du partenariat avec l'UNICEF. L'UNICEF se réserve donc, le droit d'inviter des partenaires sélectionnés et à leur demander de finaliser des propositions de partenariats.

Ainsi, les OSC dont les propositions sont évaluées comme ayant un avantage comparatif spécifique pour obtenir des résultats pour les enfants peuvent être invités à examiner conjointement et à finaliser l'accord de partenariat en fonction des éléments suivants :

- Pertinences des interventions de l'ONG par rapport au plan de travail de l'UNICEF ;
- Disponibilité de financement ;
- Complémentarité ou action proposée avec des interventions en cours ;

La proposition de partenariat sera soumise au comité de revue des partenariats de l'UNICEF pour analyse et recommandations, et après, pour approbation par l'instance de décision de l'UNICEF.

Les organisations retenues pour le partenariat seront notifiées. Il convient de noter que l'accord de partenariat signifie uniquement l'inclusion dans le fichier des partenaires qui pourraient être appelés par UNICEF pour un projet spécifique.

8.DEPOT DES OFFRES

Les Manifestation d'Intérêts doivent être soumises en Français.

La lettre de transmission du dossier Manifestation d'Intérêt est à adresser à Madame la Représentante de l'UNICEF - Congo.

Les organisations qui souhaitent participer à cet appel à manifestation d'intérêt sont priées d'envoyer leur soumission électroniquement à l'adresse cbrrecruitment@unicef.org ou dans une enveloppe scellée portant clairement la mention : « Appel à manifestation d'intérêt pour partenariat UNICEF »

Les originaux des fichiers envoyés électroniquement peuvent être acheminés plus tard sur demande de l'UNICEF.

Lieu de dépôt des offres : Réception du bureau de l'UNICEF-Congo.

Adresse : D-34, rue Lucien Fourneau, Brazzaville (à côté de l'Institut Français du Congo/ex-CCF)
B.P. 2110

Date limite de soumission du dossier complet le Jeudi 14 Juin 2018

Pour toute information complémentaire, prière de se rapprocher de la Réception de l'UNICEF ou envoyer un courriel à : cbrrecruitment@unicef.org



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

50^e ANNIVERSAIRE DU CENTRE CULTUREL RUSSE

Youri Gagarine se voit érigé un buste à Brazzaville

La statue du cosmonaute russe, premier homme dans l'espace, a été inaugurée le 6 juin à Brazzaville, à la devanure de l'espace culturel de Russie.

La cérémonie d'érection du buste de Youri Gagarine s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Emmanuel Douma; de l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhailov; et de l'administrateur maire de la ville de Brazzaville, Roger Christian Okemba. Le monument, le premier de ce cosmonaute érigé en terre africaine, est l'oeuvre d'un artiste russe. Après le mot de bienvenu du direc-

teur du Centre culturel russe (CCR), Sergey Belyaev, le cosmonaute russe, Tokarev, venu pour la circonstance, a indiqué dans son allocution que le cosmonaute est au sommet de la science, de son travail, quand il arrive à obtenir les résultats qui peuvent pousser le pays à aller de l'avant. A l'heure actuelle, a-t-il poursuivi, la Russie est un grand pays, très développé du point de vue technologique et qui mène des expériences de commun accord avec

les Nation unies. Il a remercié le maire de Brazzaville et l'ambassadeur de la Fédération de Russie pour avoir érigé le buste du premier cosmonaute russe au Congo. C'est un signe qui montre les bonnes relations entre les deux pays, a-t-il estimé.

Roger Christian Okemba, parlant du courage qui animait le jeune cosmonaute russe, a rappelé que le 12 avril 1961, lorsque Youri Gagarine décidait d'aller dans l'espace, il n'a que 27 ans. Depuis lors, il est entré dans l'histoire. Le maire de Brazzaville a indiqué également que le choix du site de l'implantation de cette statue qui deviendra, à

partir du 2 avril 2019 le Centre culturel russe Youri-Gagarine, a une importance particulière. En effet, ce lieu est, selon lui, celui de l'appropriation non seulement de savoir et de savoir-faire, mais aussi de savoir être. C'est se savoir-être qui caractérisait les valeurs que l'on retrouvait chez le jeune Youri Gagarine, à savoir le courage, la ténacité, l'endurance, la tonalité, l'excellence, a-t-il relevé.

« Quant à moi, je m'engage auprès du Conseil municipal de la ville de Brazzaville pour offrir à cette partie du domaine public, le statut de Place Youri-Gagarine », s'est engagé

l'administrateur maire de la ville de Brazzaville.

Le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts a fait l'éloge du pilote militaire et cosmonaute soviétique, qui fut le premier homme à effectuer le vol spatial... , signifiant que l'humanité entière doit à cet homme posséder par l'espace, une grande admiration.

Emmanuel Douma a profité de l'occasion pour louer l'excellence des relations entre le Congo et la Russie. « Au travers de cette solennité, la preuve et l'importance des liens d'amitié qui existent entre nos deux pays et surtout la matérialisation du mémorandum relatif à la compréhension mutuelle sur la coopération dans le domaine de la culturelle et des arts, signé à Moscou le 10 novembre 2011, entre le ministère de la Culture de la Fédération de Russie et le ministère de la Culture et des arts du ministère du Congo. Voilà pourquoi, très solennellement, je remercie la partie russe pour avoir offert à notre belle ville, ce buste qui va enrichir le patrimoine culturel de Brazzaville; ce qui témoigne une fois de plus l'excellence des relations entre nos deux pays », a-t-il dit.

Signalons que Youri Alexeïevitch Gagarine est né le 9 mars 1934 Klouchino, en Russie, et mort le 27 mars 1968 Kirjatch, toujours en Russie. Il est le premier homme à avoir effectué un vol dans l'espace au cours de la mission Vostok 1, le 12 avril 1961, dans le cadre du programme spatial soviétique.

Bruno Okokana



Photo de famille à l'issue de la cérémonie (Adiac)

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO
BRAZZAVILLE

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 4 AU 10 JUIN 2018

MERCREDI 06 JUIN

19H00 : Mercredi à la cafèt' avec Congo Ndulé Jazz hommage à Jeff Luna

JEUDI 07 JUIN

18H00 : Conférence – Aires protégées : moteurs du développement rural

VENDREDI 08 JUIN

18H00 : Concert Ngoma Za Kongo

SAMEDI 09 JUIN

16H00 : Remise de prix Concours Land Art
19H00 : Ciné Spécial - Première du film Elonga de Liesbeth Mabilia

DIMANCHE 10 JUIN

16H00 : Résidence les bantous de la capitale à la cafèt'

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois

TOTAL

CONCOURS D'ENTREE 2018 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR

APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Pour la 9^{ème} année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalités Congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique ... etc)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 25 mai au 11 juillet 2018 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'Agence Eclair au centre ville);
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale;
- Moyennes générales de l'année en cours;
- Bulletins scolaires des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ;
- 1 Copie de l'acte de naissance;
- 2 photos d'identité;
- 1 Certificat de nationalité;

www.cg.total.com
Total Congo
Total E&P Congo
Avenue Raymond Poincaré
B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo
Tel.: 00 (242) 94 60 00
Fax.: 00 (242) 94 69 75

DDEPSA

06 ▶ 07
Août
2018

TOURISME

Les opportunités du secteur au Congo présentées à Paris



Visuel « Visiter le Congo » sur la rencontre du 9 juin 2018 à l'ambassade du Congo en France

La plate-forme « Visiter le Congo » organise, le 9 juin de 14 h à 19 h, dans les locaux de la chancellerie du Congo en France, une rencontre sur atouts qu'offre le secteur touristique dans ce pays d'Afrique centrale.

Le Congo est considéré par les observateurs du secteur touristique comme un « diamant brut ». « Pour peu qu'un nettoyage de polissage lui permettrait de briller », métaphore reprise à leur compte par les organisateurs. En clair, ces derniers sont convaincus par le secteur du tourisme comme étant un secteur vecteur de croissance et de création d'emplois.

Pour prétendre réaliser cette diversification de l'après-pétrole, la Maison commune, telle l'a baptisée l'ambassadeur Rodolphe Adada, recevra des participants qui auront en interactivité une série de questionnements. Par exemple, comment mettre en avant les atouts sur lesquels le pays peut s'appuyer pour développer le tourisme ou comment insister sur les opportunités qu'offre ce secteur pour les entrepreneurs et investisseurs de la diaspora. Au programme, il y aura également des ateliers pratiques.

Marie Alfred Ngoma

CONCOURS AÉROSPATIAL

Les candidatures déjà ouvertes

Encore appelé « Fly your ideas » et bénéficiant du soutien de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le concours dont le dépôt des candidatures a commencé depuis le 5 juin à Toulouse, en France, se fait en trois étapes consécutives.

Chacune des étapes du concours offre aux équipes participantes l'occasion d'affiner le développement de leurs concepts avec le soutien de spécialistes et de mentors d'Airbus. En outre, il y a l'opportunité de se rendre dans les locaux d'Airbus pour poursuivre le développement des idées.

Le concours accueille des participants du monde entier, avec des équipes universitaires issues de toutes les disciplines, notamment de l'ingénierie et des technologies de l'information au marketing et au design. Il offre aux étudiants l'occasion de donner libre cours à leur esprit créateur, en travaillant sur des technologies digitales novatrices aux côtés d'experts de l'industrie. Ces derniers sont invités à proposer et à développer leurs idées originales pour l'industrie aéronautique et spatiale.

Les équipes seront composées de trois ou quatre étudiants qui

présenteront leurs idées lors de l'étape 1 qui se déroulera de septembre à fin novembre. Des spécialistes d'Airbus examineront les idées et sélectionneront cinquante meilleures équipes qui passeront à l'étape 2.

Ces équipes auront trois mois pour affiner le développement de leurs idées, avec le soutien de mentors et de spécialistes d'Airbus, avant une seconde évaluation qui sélectionnera six équipes pour la finale. Les finalistes s'affronteront pour se partager un prix de quarante-cinq mille euros et évalueront leurs idées au sein de l'industrie. La finale se tiendra en 2019 au cours de laquelle ils présenteront leurs idées devant un public d'experts de l'industrie. Les candidats peuvent d'ores et déjà travailler sur leurs projets créatifs et digitaux, en s'inscrivant sur www.airbus-fyi.com.

Marc Fontaine, Digital Transformation Officer d'Airbus et

parrain du concours Fly your ideas, a indiqué: « Ce concours nous permet de nous rapprocher des innovateurs de l'ère digitale et d'orienter leur énergie et leur enthousiasme vers les formidables possibilités que nous entrevoyons au sein de notre propre transformation digitale. Notre industrie entre dans une ère de profond changement et de potentiel immense et je suis impatient de voir comment les équipes relèveront ce défi ».

L'édition 2019 demande aux équipes de relever les défis suivants : électrification, services de données, cyber sécurité, internet des objets, intelligence artificielle, réalité mixte.

Rappelons que depuis son lancement en 2008, le concours Fly your ideas a vu la participation de plus de vingt mille étudiants venus de plus de six cent cinquante universités réparties dans plus de cent pays du monde. Cette sixième édition promet d'être encore plus passionnante. Le concours s'organise après deux ans et célèbre la créativité et l'innovation, afin de répondre à des défis concrets de l'industrie.

Rosalie Bindika

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un Auditeur interne.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir un Bac +4 / 5 en Audit ou contrôle de gestion ;
- Avoir tout au moins trois (3) ans d'expérience dans le métier d'auditeur ou au sein d'un cabinet de grande renommée serait souhaitable.
- Avoir une maîtrise parfaite des normes d'audit interne ainsi que sur la réglementation en vigueur ;
- Avoir une parfaite connaissance des règlements COBAC ;
- Savoir mener une mission avec les commissaires aux comptes sur la revue limitée, le pré-closing et la clôture des comptes ;
- Savoir élaborer le plan d'audit et sa mise en œuvre ;
- Savoir réaliser des missions d'audit ;
- Savoir promouvoir et participer au processus de management des risques ;
- Savoir entretenir les relations avec les contrôleurs externes ;
- Savoir effectuer le suivi des recommandations des audits internes et externes ;
- Savoir conduire à la demande des missions de conseil auprès des directions ;
- Savoir effectuer un reporting de son activité ;
- Avoir une capacité de synthèse ;
- Avoir un esprit ouvert ;
- Etre disponible
- Etre bilingue (anglais), une autre langue serait un atout non négligeable ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante au plus tard le 13 Juin 2018 :

Recrutement.talent@yahoo.com

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

REMERCIEMENTS

Les enfants Makambala :
Makambala Guy Simplicie
Makambala Ndéké Armel Davy
Makambala Ndéké Audrey
Makambala Ndéké Juliana
Makambala Ndéké Claudia
Makambala Ndéké Prisca
Makambala Ndéké Theodora
Makambala Ndéké Béti

remercient les parents, amis et connaissances, la mutuelle Neti-Neti, l'association Saint-Vincent de Poto-Poto et la grande famille Finas de Poto-Poto, pour leurs soutiens multiformes, suite au décès de leur père Pierre Makambala Ndéké, survenu le 19 mai 2018, au CHU de Brazzaville.



PROGRAMME DES OBSÈQUES



Isabelle Adzodié, journaliste à Télé Pointe-Noire, Mme Apendi Charlotte, Mme Boudimbou née Dénise Adzodié et Nelly Adzodié annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur sœur, Edith Rachel Adzodié, se présente comme suit :

Vendredi 8 juin

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
11 h : recueillement au domicile familial, sis dans la rue Djilé, à Talangaï (quartier Petit-chose) ;
14h : départ pour le cimetière privé Bouka ;
17h : fin de la cérémonie.

MUSIQUE

Parfait Young lance «Akawè»

Le single, produit par la maison « Promius », un label qui soutient l'artiste, est une rumba afro, colorée de jazz.

Lancé officiellement en ligne depuis le 25 mai sur toutes les plates-formes de téléchargement, le single Akawè est en phase promotionnelle. « Nous venons d'officialiser la vente sur toute la plate-forme de téléchargement. Le clip est disponible sur Youtube : parfaityoungofficial. Nous avons commencé par le single Akawè, qui précède un album de dix titres qui arrive bientôt. Cet album est placé sous la direction artistique de notre ancien, Théo Blaise Nkounkou », a précisé Parfait Young.

L'artiste a expliqué également le choix porté sur la vente en ligne. Pour lui, les supports physiques actuellement ne sont plus vendables, les gens préférant acheter plutôt en ligne. Et pour ce faire, la maison Promius va suivre les ventes en ligne. A propos, à peine une dizaine de jours que ce single est disponible en ligne, il regorge déjà d'autant de visiteurs, se satisfait l'artiste, d'après les informations recueillies de cette maison de production. Ce qui explique qu'il reçoive depuis lors, des félicitations venant de toute part.



Le mot Akawè vient d'une langue parlée dans la partie ouest de la République démocratique du Congo, qui veut tout simplement dire « Je t'aime ». C'est donc une chanson d'amour, avec des passages du genre « Sans toi, je ne peux rien faire. »

La maison Promius a promis de promouvoir le single aussi bien

sur des chaînes étrangères que locales. Sa préférence avant tout pour des chaînes étrangères s'explique par le fait que l'artiste n'est plus à présenter au niveau local. « Nous avons décidé de commencer la promotion par l'extérieur, parce que Brazzaville, c'est chez nous. Car sur place, je n'ai plus besoin de me faire connaître, parce que l'on me connaît déjà. Le grand combat que j'ai, c'est à l'extérieur. Les productions scéniques vont venir, mais pour le moment, nous sommes tous focalisés vers la promotion en ligne. Certainement que dans deux ou trois mois, le programme des productions scéniques va être dévoilé », a signifié Parfait Young.

Par ailleurs, l'artiste demande à tout le monde d'écouter et de consommer Akawè, en allant sur toutes les plates-formes de téléchargement et en cliquant Parfaityoung, a-t-il indiqué. « Je suis Congolais et je fais de la musique pour l'honneur du Congo et non pour Parfait Young ou pour le label Promius. Aussi, je pense que tout Congolais a le droit de me soutenir », a-t-il soutenu.

Bruno Okokana

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les combinaisons des seizièmes de finale dévoilées

Après les trente-deuxièmes de finale, les choses sérieuses vont devoir commencer à partir de ce samedi avec les rencontres qui mettront aux prises les qualifiés du tour précédent et les clubs de la Ligue 1. Les matches devant se jouer en aller simple, les surprises ne sont pas exclues.

En match d'ouverture, Tongo FC affrontera, le 9 juin, la formation de BNG puis en seconde explication, le FC Racine recevra l'Etoile du Congo. À Pointe-Noire, Munisport en découdra avec l'AS Cheminots avant le match qui opposera le FC Tchimaghi à La Mancha. À Madingou, les Jeunes fauves recevront l'Interclub de Brazzaville.

Le 10 juin, à Brazzaville, Yaba sport croisera Saint-Michel de Ouenzé. L'autre match de la journée opposera Ayandza sport au Club athlétique renaissance aiglons (Cara). Au complexe sportif de Pointe-Noire, l'AS Vaudou affrontera Nico-Nicoyé puis Interclub de Pointe-Noire sera aux prises à V.Club Mokanda. A Madingou, l'AC Léopards de Dolisie offrira son hospitalité à Interclub de Dolisie. Dans la Bouenza, le FC Corneil accueillera la Jeunesse sportive de Poto-Poto. À Kinkala, AS Elbo croisera les Diables noirs alors que dans les Plateaux, Cara de Djambala jouera contre Patro-nage Sainte-Anne. Dans la Cuvette, le FC Biala recevra la Jeunesse sportive de Talangai pendant que dans la Sangha, Saint-Michel de Ouesso sera face à l'AS Otho.

Le dernier match de ces seizièmes de finale se disputera le 11 juin et mettra aux prises le RCB au FC Kondzo.

James Golden Eloué

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE ALGER 2018

Les athlètes congolais en attente de regroupement

Le Congo fait partie des cinquante-quatre pays attendus en Algérie pour la troisième édition des Jeux africains de la jeunesse prévue du 19 au 28 juillet. Selon le directeur technique du Comité national olympique et sportif congolais, Victor Tamba, les compétiteurs ne sont pas encore internés. « Les fédérations, avec les petits moyens dont elles peuvent disposer, sont en train de préparer les athlètes », a-t-il indiqué.

Cette préparation se fait donc en régime d'externat. À ce rendez-vous sportif continental de la jeunesse africaine, le Congo engagera cinquante et un compétiteurs dans onze disciplines sur les vingt-quatre retenues. Sur le plan administratif, les cent seize membres de la délégation congolaise sont déjà inscrits et accrédités, à en croire Roland Kodja, le chef de cette délégation.

Pour certaines disciplines, ces Jeux africains de la jeunesse sont qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse qui se dérouleront du 8 au 18 octobre à Buenos Aires, en Argentine.

Rominique Makaya

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR



PARIS DONNE DES AILES

À PARTIR DE
585 700 FCFA TTC
A/R

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE.CG

Au départ de Brazzaville. Tarif aller-retour, toutes taxes comprises et hors frais de service. Achat des billets et voyages jusqu'au 25 juin 2018 ou entre le 4 août et le 17 décembre 2018. Achat maximum 7 jours avant le départ pour un séjour de 7 jours à 12 mois maximum. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous au +33 1 55 69 51 37 (soit d'un appel international vers la France 125 FCFA/min), de 8h à 19h, sur airfrance.cg ou auprès de votre agence de voyages.



AFRICA
DEVELOPMENT CLUB

**CONSTRUISONS ENSEMBLE
NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS**



CONFÉRENCE ET MISSION MULTISECTORIELLE

**« OPPORTUNITÉS DE DIVERSIFICATION
DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE
FOCUS AGRICULTURE ET TOURISME »**

Session de rendez-vous BtoB et BtoG multisectoriels

Mercredi 20 juin 2018 à partir de 9 h - Hôtel Atlantic Palace, Pointe-Noire
(sur invitation)

Club Afrique Développement - Congo

M. Jeru ISSALOU BOUCICI
jeru.issalou@creditducongo.com

M. Roch Cesaire BIGEMI
roch-cesaire.bigemi@creditducongo.com

JUSTICE

La rentrée judiciaire de la Cour suprême prévue en février prochain

Le premier président de l'institution, Henri Bouka, qui a rencontré les magistrats des juridictions du ressort de la Cour d'appel de Brazzaville, le 7 juin, a indiqué que l'occasion a permis de rendre compte du fonctionnement des cours et tribunaux dans le pays.

Les succès, les faiblesses et les échecs de la justice congolaise ont été dénoncés lors de la rencontre. C'est ainsi qu'Henri Bouka a appelé les magistrats à mieux faire pour que le pouvoir judiciaire puisse pleinement jouer son rôle décisif et déterminant pour l'avènement et la consolidation de l'Etat de droit au Congo.

S'agissant du Tribunal de grande instance (TGI) de Brazzaville qui compte actuellement cent cinquante-trois magistrats dont trente-deux au parquet, le président de la Cour suprême a sonné la fin de la récréation. « Nous attendons de vous un réel sursaut dans le traitement des affaires. Vous devez vous organiser pour qu'en l'espace de huit à dix mois, une affaire portée devant vous soit jugée. Fini, les attentes interminables ; fini, les décisions sur simple dispositif... Les pièces d'exécution... pensez à les établir », a martelé Henri Bouka.

Quant à la Cour d'appel qui dispose de quarante-neuf magistrats dont quarante et un siègeant, le premier président pense qu'ils sont capables de relever le défi en réexa-

minant des affaires portées devant eux dans les mêmes délais de huit à douze mois. Concernant la Cour suprême, elle devrait montrer, à tous points de vue, l'exemple en instruisant et en se prononçant rapidement sur les pourvois ainsi qu'en accélérant les demandes d'avis. La plus haute juridiction du Congo a aussi l'obligation de diffuser systématiquement et à temps régulier de sa doctrine par voie de publication de ses arrêts les plus importants.

« Notre pari aujourd'hui, c'est le pari du changement dans la poursuite de nos efforts afin que la justice soit toujours et toujours le recours, lorsque plus rien ne se fera sans les magistrats.

Un tableau peu reluisant de la justice congolaise

En effet, cette rencontre qui s'est déroulée dans la salle des audiences de la Cour d'appel de Brazzaville avait pour but la restitution des constats et décisions de la session du Conseil supérieur de la magistrature du 20 février dernier.

Henri Bouka est notamment revenu longuement sur les deux tableaux dépeints par le président du Conseil supérieur de la magistrature, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Le premier concerne la manière de servir et d'être des magistrats au service

voir extraordinaire que la loi leur confère, surtout lorsqu'il s'agissait du respect de la liberté d'autrui et de la dignité humaine.

D'autres pratiques dénoncées par le président de la République concernaient certains justiciables qui sont devenus des intouchables

la justice. A ce sujet, il avait fustigé la lenteur excessive à trancher les litiges dont sont saisis les cours et tribunaux. Il avait aussi épinglé la qualité peu vacillante et balbutiante des prestations des magistrats à travers certaines de leurs décisions. Le président du Conseil



Une vue de la salle Adiac

de la justice. Selon lui, le chef de l'Etat avait à cette occasion déploré les attitudes de certains juges de vouloir se comporter comme des justiciers et non plus comme de loyaux et dignes magistrats. Il avait aussi regretté la tendance visible des magistrats, à tous les niveaux, à avoir une relation « d'affaires » avec leurs fonctions. Le président du conseil avait également déploré l'usage abusif et détourné que les magistrats semblaient faire du pou-

et que les magistrats s'ingénieraient à protéger. « Les dossiers qui les concernent rentrent dans les bureaux des magistrats pour n'en point ressortir. Entre-temps, les protégés sont promptement relâchés, sous divers prétextes », avait relevé le chef de l'Etat. Des mauvaises pratiques qui n'honorent pas la justice congolaise.

Concernant le second tableau dépeint par le premier Congolais, il portait sur le fonctionnement de

supérieur de la magistrature avait, enfin, exprimé son désarroi quant à la façon dont les magistrats prononçaient des condamnations pécuniaires. Pour le deuxième vice-président du Conseil supérieur de la magistrature, en dépit de ce tableau peu reluisant, le chef de l'Etat avait déclaré qu'il avait toujours foi en la justice de son pays qui, comme dans d'autres nations, est un pilier essentiel.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 06/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED « Recrutement du Responsable de la Composante 1 (RC 1) du PRAASED »



I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : recrutement du Responsable de la Composante 1 (RC 1) du PRAASED.

II. Mission du Responsable de la Composante 1 (RC 1) du PRAASED.

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le ou la Responsable de la Composante 1 (RC 1), a la charge de veiller à une bonne planification, mise en œuvre et supervision de l'ensemble des activités relevant de la composante 1 dont l'objectif est : « Offrir un enseignement de qualité pour tous ».

III. Tâches et responsabilités (Extraits des termes de référence) :

- Superviser, en étroite collaboration avec les autres responsables de l'UCP, les structures administratives et techniques impliquées dans la mise en œuvre de la Composante 1, l'assistance technique nationale et/ou internationale et/ou des entreprises sollicitées pour la mise en œuvre des activités suivantes :
 - les travaux de révisions des curricula ;
 - le processus d'impression et de distribution des supports relatifs aux curricula révisés ;
 - la mise en œuvre des protocoles d'observation de salles de classe ;
 - le renforcement des capacités opérationnelles de l'INRAP en lien avec l'analyse

- menée sur les capacités techniques et organisationnelles actuelles de l'INRAP ;
- les impressions, réimpressions et distribution des manuels et autres matériels didactiques selon les stratégies définies dans le PAD pour cette Composante 1 ;
- le renforcement des capacités des acteurs à différents niveaux du système éducatif en lien avec les activités de la Composante 1 ;
- l'enquête sur les indicateurs de Prestations de Services en éducation ou SDI ;
- la mise en place d'un système national efficace, indépendant et pérenne d'évaluation des acquis scolaires et compétences des élèves ;
- la mise en place de dispositifs de remédiation visant un meilleur apprentissage dans les écoles et salles de classe ;
- la mise en place du comité tripartite (ENS, INRAP et la chaire UNESCO) et d'une Commission d'évaluation et de sélection des projets, et dossiers de candidature dans le cadre de recherche-action telle qu'envisagée dans le PAD et la gestion des fonds de la recherche-action ;
- toutes autres activités en rapport avec la composante 1.

IV. Profil et qualifications requis

Le candidat doit :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+4 au moins (maîtrise /master...) en sciences de l'éducation, en économie de l'éducation, en didactique d'une ou de disciplines (français, mathématiques, sciences...) ou diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, dont cinq (5) ans dans l'éla-

- boration des programmes scolaires, et/ou dans l'analyse des manuels scolaires et dans le choix du matériel didactique, et/ou en évaluation des acquis scolaires ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la gestion, l'analyse et l'évaluation de la qualité des systèmes éducatifs ;
- Avoir des connaissances en gestion des projets éducatifs et/ou autres projets sociaux. Une expérience d'au moins 3 ans dans la gestion et l'évaluation des apprentissages dans les projets éducatifs au Congo serait un atout ;
- Avoir des bonnes capacités managériales, d'organisation et de communication ;
- Savoir travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Être pro-actif ;
- Avoir des connaissances et une maîtrise de l'outil et logiciels informatiques (word, excel, powerpoint, gestion de base de données...);
- Avoir une maîtrise du français parlé et écrit.

V. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies légalisées des diplômes et tout autre document justifiant la formation ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine ;
- Noms, adresses de trois personnes de référence.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VI. Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- Une analyse des dossiers ;
- Un test écrit ;
- Un entretien devant un panel.

VII. Informations et Réponse à l'avis de manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous pli fermé, au plus tard le 22 juin 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un Responsable de la Composante 1 (RC 1) du PRAASED ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRASED
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED
Adresse : voir Bureau Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) du PRAASED, au 164 Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO
E-mail : praaseducp@gmail.com,
Téléphone : 06 644 75 07,
Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 5 juin 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

FRANCE-CONGO

Jean Yves Le Drian : « Il n'y a pas de tension entre les présidents Macron et Sassou »

De passage à Brazzaville où il a été longuement reçu par le chef de l'Etat congolais, Jean Yves Le Drian a fait état de relations « très fluides » entre la France et le Congo.

A l'issue de deux heures d'entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso, jeudi 7 juin, à la résidence du Plateau Centre-ville, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a déclaré que les relations entre Paris et Brazzaville ne souffrent d'aucun malentendu. Il a par ailleurs souligné le rôle que joue le chef de l'Etat congolais dans les dossiers centrafricain, libyen et de la République démocratique du Congo (RDC), les deux derniers pays étant a-t-il renchéri, sur des échéances électorales importantes. « Je suis venu rencontrer le président Sassou N'Guesso parce que je le connais bien et depuis longtemps et parce ce

qu'il joue un rôle dans la région. Il y a des situations tendues, difficiles singulièrement en République centrafricaine, mais aussi en Libye et en RDC avec des interrogations sur des échéances électorales », a expliqué Jean Yves Le Drian à sa sortie d'audience, avant d'ajouter : « Nous avons évoqué l'ensemble des dossiers de la région et demain je vais rencontrer les principaux responsables de l'Union africaine à Addis-Abeba pour en parler ».

Pour le chef de la diplomatie française, sur les questions rappelées plus haut, son pays joue son rôle en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'Onu,



Jean-Yves Le Drian s'adressant à la presse (Adiac)

mais aussi concernant l'Afrique, de « mobiliser tous les moyens afin que la paix et la sécurité puissent se maintenir et se recréer là où il y a des risques et des menaces ».

Jean-Yves Le Drian a souligné l'esprit de franchise et de compréhension de son entretien avec le chef de l'Etat : « il n'y a pas de tension entre le président Macron et le président Sassou

N'Guesso », a-t-il insisté notant plutôt des relations « très fluides » entre les deux présidents : « Ils se sont vus récemment à Paris et se reverront dans quelques jours à Nouakchott » (La Mauritanie abrite le sommet de l'UA en juillet NDLR), a poursuivi le ministre.

Invité à commenter le rejet par les autorités de la RDC d'une forme d'ingérence dans des affaires intérieures en rapport avec les déclarations de Paris qui appelle au respect des accords de la Saint-Sylvestre (tenue des élections à la fin de cette année, notamment), Jean Yves Le Drian a indiqué s'en tenir à la mise en œuvre de cette feuille de route, constatant que telle est la position de plusieurs dirigeants de la sous-région.

Gankama N'Siah

PROGRAMME MANIOC

Le coordonnateur déplore la lenteur dans le décaissement des fonds

Le décalage entre le calendrier agricole et celui du décaissement des fonds par l'Etat constitue, selon Bienvenu Ntsouanva, un goulot d'étranglement quant à la mise en œuvre du projet.

« Les difficultés au sein du programme manioc résident dans le financement qui se décline en terme de chronogramme de décaissement. Malheureusement, le calendrier du financier ne coïncide pas avec celui de l'agriculture. En ce moment, par exemple, la deuxième campagne agricole est passée et les fonds n'ont pas encore été décaissés », s'est inquiété le coordonnateur de ce projet, lors d'un entretien.

« Les parcs à bois que nous mettons en place ont une durée de vie. Lorsque la période de prélèvement des boutures ou racines tubérisées arrive, il faut exécuter l'opération. Sinon, elles seront impropres à la consommation », a-t-il relevé.

Outre les questions liées au financement, ce projet a également besoin de disposer des superficies de terre sécurisées sur l'ensemble du territoire, puis des ressources humaines bien formées pour sa réussite. La logistique mécanique et le matériel végétal font aussi partie des besoins exprimés. Les structures de sevrage et d'acclimatation faisant défaut, Bienvenu Ntsouanva souhaite que l'Etat crée des laboratoires qui permettront de conserver le matériel in vitro.

Lancé en 2014, le programme manioc a pour objectif de disposer d'une réserve ou d'un stock de manioc afin d'approvisionner le marché national en permanence. Rappelons qu'en République du Congo, le manioc constitue l'aliment de base. Il est cultivé de manière artisanale bien que consommé dans tous les départements que compte le pays.

Conscient de cette approche, le gouvernement entend allouer à la culture du manioc un crédit d'un milliard sept cent cinquante millions FCFA, contre un milliard cent cinquante millions FCFA pour la banane plantain, et un milliard sept cent quatre-vingt-six millions FCFA pour le cacao.

Pour cette première année, ces fonds seront dédiés en priorité aux petits planteurs et aux groupements de coopératives. Ils devraient permettre de réaliser la production et la diffusion du matériel végétal sain (boutures, rejets ou plants) sur toute l'étendue du territoire national.

L'objectif visé est de réduire, à terme, les importations alimentaires nationales chiffrées à environ cinq cents milliards FCFA.

Lopelle Mboussa Gassia

ELEVAGE DE BŒUFS ET DE POULES PONDEUSES

Plus de cent éleveurs achèvent leur formation à Oyo

Cent-dix-huit personnes, tous sexes confondus, ont pris part, du 8 mai au 6 juin, à un séminaire sur les nouvelles techniques pratiques et managériales qui leur permettront d'accroître leurs cheptels respectifs.

La formation a concerné vingt-neuf techniciens du ministère de l'Agriculture et de l'élevage et quatre-vingt-neuf éleveurs venus des deux Cuvette et du département des Plateaux.

Animée par des experts chinois en agronomie, cette formation s'est déroulée en deux phases. Le premier module, tenu du 8 au 22 mai, était axé sur l'élevage des poules pondeuses. Pendant deux semaines, ces éleveurs ainsi que leurs encadreurs ont appris de nouvelles techniques d'élevage de poules, parmi lesquelles l'incubation et la prévention épidémique. De nouvelles méthodes adaptées au milieu qui leur permettront d'améliorer aussi bien la capacité de production de la volaille que celle des œufs de table.

Le second module, organisé du 23 mai au 6 juin, a, quant à lui, porté sur l'élevage de bovins de boucherie. A l'occasion, les experts chinois ont développé plusieurs thématiques axées, entre autres, sur la planification et le développement de l'élevage bovin ; la gestion de l'élevage d'engraissement des bovins ; la technologie de la gestion de l'élevage bovin ainsi que l'identification des herbages tropicaux.

Dans la phase pratique, les éleveurs ont visité le parc bovin du Centre d'appui technique d'Okouéssé, dans la sous-pré-

fecture de Boundji, et celui de Nguéné, dans le district d'Ollombo, où ils ont effectué des exercices de prélèvements sanguins sur les bœufs, des fouilles rectales, la castration non sanglante, les ports naseaux et l'analyse hématique.

« La pertinence des enseignements dispensés et l'assiduité des apprenants ont permis d'atteindre les objectifs visés, en l'occurrence le renforcement des capacités techniques et managériales de cent dix-huit éleveurs, dont vingt-neuf techniciens provenant des services techniques du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, et quatre-vingt-neuf éleveurs volaillers et de bovins », a indiqué le directeur général de l'Elevage, Tobi Nkaya, qui patronnait la cérémonie de clôture de la formation, en présence des autorités locales.

Cette formation a été saluée par les participants, convaincus que les connaissances reçues leur permettront d'embrasser un domaine capital mais qui reste toujours négligé dans le pays.

« J'ai une joie immense, parce qu'à travers ce séminaire de formation, j'ai appris comment pratiquer l'élevage bovin, un domaine que j'admire tant. J'ai, par exemple, appris la technique de castration et d'engraissement des bœufs. Je

souhaite que ce genre de séminaire soit organisé fréquemment afin de nous permettre de bien assimiler les techniques de l'élevage bovin », s'est réjouie Maurelle Oldie Mondzomba, une étudiante en première année de communication à l'Université Marien-Ngouabi, qui veut se lancer dans l'élevage bovin.

« Quand j'ai eu vent qu'il y avait une formation sur l'élevage bovin, j'ai décidé d'y participer. Sur place, j'ai appris beaucoup de choses sur ces espèces, notamment comment faire le toucher sur une génisse, comment pulvériser le cheptel et le castrer », a confié, pour sa part, Cherville Ngamani-Mamvoulé, une autre étudiante en comptabilité et gestion financière dans une école supérieure privée de gestion à Brazzaville, passionnée par l'élevage de bœufs.

Dans son mot de circonstance, le directeur général du Centre de coopération économique avec l'étranger du ministère de l'Agriculture de la République de Chine, qui a conduit la délégation de son pays, a indiqué qu'en Afrique, le Congo fait partie des pays pour lesquels la Chine tient à cœur. « Le gouvernement chinois attache toujours une importance capitale aux relations bilatérales avec les pays africains, dans le cadre de la coopération sud-sud. Le Congo se classe dans la liste des pays prioritaires », a affirmé le responsable chinois, Yang Yi.

Firmin Oyé

INTERVIEW

Valdo : « Nous irons jouer contre la Zambie. Tout est prévu, calé et validé »

Le Brésilien Valdo Cândido de Oliveira Filho, dit Valdo, nouveau sélectionneur du Congo, dresse son bilan du stage des Diables rouges. L'ancien meneur de jeu de la Seleção et du PSG livre sa vision du football et ses ambitions pour les équipes de jeunes. Il annonce qu'il bénéficiera d'un match amical contre la Zambie pour préparer la rencontre Congo-Zimbabwe.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : M. Valdo, après une semaine de stage en France et deux séances initiales à Brazzaville, quel bilan tirez-vous ?

Valdo : Positif. Je viens de prendre en main cette sélection A. J'avais donc logiquement besoin de temps pour connaître ce groupe. Vous savez que j'entraîne déjà les sélections U17 et U20 depuis près d'un an, donc je connais déjà le football congolais. Mais ce stage m'a permis d'avoir une ligne directrice en vue du prochain rassemblement et des matchs qui nous attendent.

L.D.B. : Lors de ce rassemblement, vous n'avez pu compter que sur cinq joueurs de la diaspora (ndlr : Massengo, Bahamboula, Avounou, Malonga et Delarge). Est-ce un problème pour vous ?

Valdo : Moi, je m'occupe des joueurs qui étaient présents, pas des absents. La liste a été faite, je précise que c'était celle faite par Barthélémy Ngatsono, puisque je n'étais pas encore nommé, donc j'ai travaillé avec les joueurs présents. Il y avait une majorité de joueurs issus du championnat local, effectivement. Mais en quoi est-ce un problème ? Il y a beaucoup de qualités et un gros potentiel chez les joueurs « nationaux ». De toute façon, le Congo appartient à tous les Congolais et pas seulement aux joueurs expatriés.

L.D.B. : Donc pas de préjugés dans un sens ni dans l'autre. Mais comment allez-vous faire pour voir

et connaître les absents, parmi lesquels figurent des cadres de l'équipe (Ndinga, Bifouma, Oniangué...)?

Valdo : J'ai déjà une fiche sur chacun d'entre eux. Mais une chose est claire : je suis le sélectionneur, c'est moi qui me déplace, qui observe et qui décide. Personne ne va me dire « lui, il joue bien, lui ne joue pas bien ».

L.D.B. : Valdo le joueur est connu de tous les férus de football. On connaît cependant moins bien l'entraîneur. Quelle est votre philosophie de jeu ?

Valdo : J'ai un mot d'ordre : la possession du ballon. La base, c'est la technique. Si tu contrôles bien ton ballon, tu le passes bien. Mauvais contrôle, mauvaise passe, c'est la base. Donc, j'attends de mes équipes qu'elles conservent bien le ballon, comme le Real Madrid ou Barcelone. Je ne nous compare pas à ces équipes, mais on doit s'en inspirer, car ce sont les références actuellement. Donc ma philosophie, c'est possession de balle, technique et travail.

L.D.B. : Justement, durant ce stage, le travail physique était dirigé par Fodié Diarra, préparateur physique à l'Insep (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance, basé à Vincennes), avec des exercices ludiques et variés. Vous les aviez planifiés ensemble ?

Valdo : Sans condition physique, la technique manque de précision, de maîtrise. Donc, c'est fondamental de bien travailler. Et Fodié nous a apporté une belle expertise à ce niveau, avec des ateliers très complets. C'est un point très positif de ce stage.

L.D.B. : Vous êtes le premier sélectionneur brésilien du Congo, traditionnellement tourné vers les techniciens européens. Pensez-vous pouvoir inculquer une touche brésilienne au football congolais ?

Valdo : Depuis mon arrivée, je suis totalement imprégné dans la formation avec les sélections de jeunes. Avec les U17, on a débuté par la base, puisque



Valdo, le nouveau sélectionneur brésilien du Congo (CD/Adiac)

j'ai moi-même effectué la détection. Aujourd'hui, je crois qu'on peut dire que le public se régale avec cette équipe, qui joue bien au ballon. Mais pour ça, on travaille beaucoup. Petit à petit, avec mon ministre, qui me donne beaucoup de moyens, et ma fédération, on va essayer de restructurer la base. Si tu construis une belle maison, mais que la base n'est pas solide, ta maison finira par s'écrouler.

L.D.B. : Dans trois mois, les Diables rouges affronteront le Zimbabwe à domicile pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2019. Allez-vous demander l'organisation d'un match amical ?

Valdo : Je l'ai déjà demandé et obtenu. Nous irons jouer contre la Zambie. Tout est prévu, calé et validé.

L.D.B. : A l'occasion d'une date Fifa (ndlr : après consultation du site de la Fifa, la prochaine date Fifa débute le 3 septembre, celle du 15 août ayant été retirée du calendrier annuel) ?

Valdo : Normalement, oui.

L.D.B. : Vous rentrez ce 8 juin pour préparer le troisième tour des éliminatoires de la CAN U20 contre le Sénégal (les 13 et 20 juillet). Pas de répit pour vous...

Valdo : Quand on m'a proposé la sélection A, j'ai accepté à condition de garder les sélections de jeunes. Pour moi, le plus important, c'est de préparer la base. Ce travail avec les jeunes est passionnant.

L.D.B. : Dans le groupe présent à

Lisses et Roissy, trois joueurs font partie du groupe U20...

Valdo : Oui, il y a Prestige Mboundou, Itali Ossété, mon capitaine, et Perraud Ndinga. Mais vous savez, j'ai aussi cinq joueurs des U17 qui sont surclassés chez les U20. Ce n'est pas parce que tu es plus jeune que tu as moins de valeur. Quand on travaille bien, on est récompensé. Et puis, il y a un bon état d'esprit chez mes garçons, avec le respect du drapeau. Quand on n'a pas l'amour du drapeau de son pays, ça ne va pas. Moi, la première fois que j'ai été appelé en sélection brésilienne, pfff. Je ne peux pas trouver les mots pour décrire ce sentiment... Tu deviens soldat, ambassadeur, représentant de ton pays. C'est un message que je veux transmettre, au quotidien, à mes jeunes.

L.D.B. : Vous semblez très ambitieux pour ces deux générations à venir...

Valdo : Au tournoi Unifac, nous terminons troisièmes, mais nous sommes la sensation du tournoi en jouant un beau football. C'est comme ça qu'on peut être détecté. J'ai dit à mes jeunes : « travaillez, jouez bien et vous irez en Europe, mais pas pour jouer n'importe où. Pour jouer dans des grands clubs, là où vous serez vus par tout le monde, où vous pourrez bien gagner votre vie ». Ces jeunes, ils jouent bien au ballon, ils font venir les gens au stade. Je crois beaucoup en eux.

L.D.B. : Joueur, vous étiez un meneur de jeu de très haut niveau, avec la palette technique

propre aux joueurs brésiliens. Essayez-vous de transmettre cet ADN footballistique à vos joueurs ?

Valdo : Moi, je suis un passionné de foot, un amoureux du ballon. J'essaie de transmettre cette passion. Je veux qu'ils soient heureux, enthousiastes, comme moi. Qu'ils pensent bonheur, travail et ambition. Si on marque le premier but, je ne veux pas qu'on danse pour le fêter. Je veux qu'on mette le deuxième. Mais à 2-0, tu laisses l'espoir à l'adversaire de revenir, donc je veux le 3-0. J'attends de mes joueurs qu'ils soient sérieux avec la joie de vivre.

L.D.B. : Est-ce que Valdo, l'ancien joueur, se retrouve quand il voit grandir un joueur comme Prestige « Mané » Mboundou ?

Valdo : Déjà, je vais vous dire, sans manquer de respect à personne, que je ne comprends pas vraiment le bien-fondé de ce surnom de Prestige « Mané ». Chez mes jeunes, certains se surnomment « Mbappé », mais je leur dis, « non, vous allez percer avec votre propre nom ». Je trouve qu'ainsi, ils perdent leur identité. Chacun à son ADN. Pour revenir à Prestige, il est pétri de talent. Il y a aussi Junior Mouniengué ou encore Borel Tomandzoto. Lui, je suis persuadé qu'il sera un grand joueur dans un grand club d'Europe. Ce sont des vrais joueurs de ballons. Comme mon numéro 10 chez les U17, Reich Kololo : un « dix » pur, très élégant, beau à voir, 1m78, qui joue facile, du pied gauche. Mais dans sa tête, parfois, il se voit déjà arrivé. Alors, je l'écarte pour qu'il n'oublie pas que le groupe passe avant tout. La première fois que j'ai fait monter des U17 en U20, je ne l'avais pas pris pour qu'il comprenne les valeurs du collectif et du travail. Aujourd'hui, il a compris et il est surclassé. Donc, il y a du talent, mais il faut beaucoup de travail. Au Brésil, on peut trouver un million de personnes qui ont été U15 un jour, mais qui n'ont jamais confirmé. Alors, je le redis : travail, travail et travail.

Propos recueillis à Roissy-en-France par Camille Delourme

BRIN D'HISTOIRE

Souvenir de trois notables de Poto-Poto

Jean Malonga, Bernard Bouya et Mathurin Menga. Trois notables de Poto-Poto décédés, à quelques mois d'écart, il y a plus de trente ans. C'est toute une époque qui s'en est allée avec eux. Poto-Poto, autant que je m'en souviens, était un havre de paix. Un village policé. Le respect était la règle. La solidarité, une pratique sociale assumée. Ces notables étaient affectueusement appelés « vieux ». Chacun d'eux a, d'une manière ou d'une autre, marqué la vie de Poto-Poto.

Jean Malonga est le premier écrivain du Congo. Ancien sénateur, il habitait une belle maison sise rue Bacongo au n°100, à Poto-Poto. Son domicile a été vendu, il y a quelques années, sans que le ministère de la Culture ne lève son petit doigt. On ne vend pas la maison de Voltaire. On la classe au patrimoine national, pour parodier le général de Gaulle qui disait : « On n'arrête pas Voltaire », parlant de Jean-Paul Sartre. La France vient de rénover la maison de Voltaire, pour la sauver de la disparition. Jean Malonga n'a pas eu la même chance. Il est mort deux fois, physiquement, et plus tard, symboliquement, par la vente de sa maison. Dommage.

Dans l'un de ses romans, « *Cœur d'Aryenne* », il a mis en vedette un enfant de Poto-Poto, Bernard Mambéké, un jeune likouba qui sauve d'une mort certaine, la jeune fille du colon Mo-

rax, prise, au fleuve, à hauteur de Mossaka, dans les mâchoires d'un saurien. Bernard Mambéké-Boucher connaît, par la suite, une autre notoriété pour ses exploits au football. Le public l'appelle, alors, le « Roi de la Plaine ». Il devient, le 14 mai 1957, ministre des Sports, dans le Conseil du gouvernement du Moyen-Congo. Il est le premier d'une longue série. Bernard Bouya, ce nom évoque l'un des lieux de la mondanité à Poto-Poto : « Carrefour du Congo », que le public désignait par le nom de *Bouya bar*. Tous les orchestres de Brazzaville s'y produisirent, des années durant. Le bar-dancing « Carrefour du Congo » fut aussi le lieu de rassemblement des militants Msa (Mouvement socialiste africain) de Jacques Opangault, dont on célèbre cette année le quarantième anniversaire de la mort. Lors de la guerre civile de 1959, beaucoup de ces militants trouvèrent refuge au « Carrefour du Congo ». Ses activités politiques conduisirent Bernard Bouya en prison sous la colonisation française. Il est décédé vendredi 6 juin 1986, un an après Jean Malonga, il y a donc plus de trente ans déjà.

Mathurin Menga est le troisième notable qui a tiré sa révérence dans la même période. Il a rendu l'âme, le 16 octobre 1986, à Brazzaville. Né vers 1917 à Ndollé, dans le district de Mossaka, département de la Cuvette, il intègre le CFCO après l'obtention de son Certificat d'études indigène. Il y accomplit toute sa carrière pro-

fessionnelle, de 1934 à 1970, en qualité d'agent des services comptables puis, chef du personnel. Mathurin Menga fut aussi un homme politique. De 1952 à 1957, il est conseiller territorial du Moyen-Congo et, simultanément, Grand conseiller de l'Afrique équatoriale française, où il est vice-président. À l'indépendance, il est vice-président de la première Assemblée nationale de la République du Congo. Dans son éloge funèbre, Bernard Mambéké-Boucher, lyrique, disait : « *Dès sa première jeunesse, il se rangea parmi ceux qui gardèrent le souvenir de cette résistance anticoloniale que les vieux du village, le soir venu, autour du feu, inculquaient à leurs jeunes esprits l'épopée antique d'Iyandza, de Mokemo, de Baloundza et de la très célèbre Kombiabeka* ». Mathurin Menga était imprégné des valeurs du terroir.

Poto-Poto, à l'époque coloniale crépusculaire, est plongé, le soir, dans les ténèbres. Il est, par bonheur, certaines nuits, illuminé par la douce clarté de la pleine lune. C'est un moment de pure félicité qu'attendaient les enfants de mon époque, autour d'un « vieux » ou d'une « vieille », pour écouter religieusement les contes et légendes de chez nous. Leurs récits contenaient toujours des leçons de vie.

Nous vivons aujourd'hui dans les villes, dans lesquelles les valeurs ancestrales sont désormais occultées ou niées. La modernité s'est

insolemment installée dans toutes les chaumières. La télévision régente désormais le quotidien du public congolais. Elle déverse à flux continu des programmes de mauvais goût. Nos propres médias ne représentent nullement une alternative gratifiante. À travers cette lucarne, les modèles exogènes envahissent le public, désarmé face à un déferlement d'images ineptes. D'ailleurs, dans un réflexe pavlovien, les médias locaux se mettent à leur tour à faire la même chose, sans discernement. La télévision est la nouvelle religion.

Poto-Poto a changé. La guerre de 1997 est passée par là. Ses enfants ont empêché les « *Cocoyes* » de « prendre » leur quartier. La guerre a façonné de nouveaux comportements libertaires. L'autorité parentale n'est désormais qu'un lointain souvenir. L'école a abdiqué. L'Etat est incapable d'arrêter le cycle vicieux de la perte des valeurs. Depuis sa réinstauration dans la nomenclature gouvernementale, il y a vingt ans, l'Instruction civique n'a pas produit les résultats escomptés. Le travail de fond n'est pas fait. On le sait, « *la citoyenneté est forcement une citoyenneté critique, à condition d'en avoir les outils* ».

Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu